



Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR de Nouvelle-Calédonie
 8 rue LACAVE-LAPLAGNE - TRIANON
 BP 2357 98846 NOUMEA CEDEX
 Tel/Fax : (687) 28.51.20

Courriel : contact@nouvellecaledonie.ufcquechoisir.fr
 Site : <http://www.ufcnouvellecaledonie.nc>

Communiqué de presse

Jardiner écologique ?

Ne comptez pas trop sur les conseils des vendeurs

Les produits phytosanitaires sont vendus un peu partout aux jardiniers amateurs, dans les magasins spécialisés, les magasins de bricolage, les commerces d'alimentation et les bazars, trop souvent sans conseil à l'appui.

Nos bénévoles ont visité 4 magasins spécialisés et 4 magasins de bricolage pour prendre la mesure des conseils et des informations donnés pour résoudre des problèmes courants d'entretien du jardin : sensibles dans une pelouse, mauvaises herbes dans une descente de garage et cochenilles sur un rosier. Le constat est affligeant : un marteau pour écraser un mouche ! De la méconnaissance totale des produits à la préconisation du « tout chimique », en passant par l'ignorance des précautions d'emploi, il est très difficile de « jardiner écologique » en suivant les conseils des vendeurs.

Les magasins qui proposent des produits phytosanitaires aux particuliers doivent dès à présent former sérieusement leur personnel.

Le Roundup ou le glyphosate, présents dans les 8 magasins et dans la plupart des grandes, moyennes et petites surfaces, sont proposés trop facilement. **Compte tenu de la toxicité du glyphosate, sa version agricole (très concentrée) doit être retirée sans délai de la vente aux particuliers.**

Le consommateur doit se préoccuper de sa santé, de celle de ses proches, ainsi que de son impact sur l'environnement. On ne brûle pas sa maison pour en chasser les souris ! A lui d'insister auprès des vendeurs pour avoir une solution alternative aux pesticides chimiques, en particulier au glyphosate. A défaut, il changera de magasin et réservera son achat à un professionnel soucieux de la santé de ses clients et respectueux de l'environnement.

Résultats par magasin

		Conseils sur les sensibles	Conseils sur les mauvaises herbes	Conseils sur les cochenilles	Conseils des vendeurs	Présence de produits écologiques
Les Briconautes	Nouméa	■	■	■	■	■
Mr Bricolage (1 ^{ère} visite)	Dumbéa	■	*	**	**	■
Mr Bricolage (2 ^{ème} visite)	Dumbéa	***	■	■	*	■
Projardin	Nouméa	■	■	■	*	■
Coopérative Agricole	Nouméa	■	■	*	**	**
Coopérative de Païta	Païta	***	■	■	■■	■
Jardiland	Nouméa	*	■	■	**	*
Bricorama	Nouméa	■	■	■	*	*
Mr Bricolage	Nouméa	■■	■	■■	■■■	■

■■■ très mauvais à *** très bon

Pour le conseil d'administration, la présidente, Luce LORENZIN

Nouméa, le 6 octobre 2016

CONTACT PRESSE : 28 51 20 / 75 13 24

Annexe :

En avril dernier, l'UFC Que Choisir a sollicité les enquêteurs bénévoles de ses associations locales afin qu'ils se rendent dans les jardineries. L'objectif était d'obtenir des conseils pour l'entretien courant de son jardin et de prendre la mesure des informations prodiguées sur les produits phytosanitaires. Le constat, publié dans le numéro de Que Choisir de septembre 2016, est déprimant : les vendeurs sont toujours accros aux pesticides, le vendeur « vert » est une espèce rare.

En Nouvelle-Calédonie, les produits phytosanitaires sont vendus aux particuliers dans les magasins spécialisés, les magasins de bricolage, les commerces d'alimentation et les bazars.

Dans le cadre de cette enquête, 4 magasins spécialisés et 4 magasins de bricolage ont été visités. Un magasin a été visité deux fois mais des vendeurs différents ont été rencontrés (et leurs conseils étaient très différents !).

Nos enquêteurs interrogeaient les vendeurs sur des problèmes courants : quelques sensibles dans la pelouse, des mauvaises herbes dans la descente du garage et des cochenilles sur les rosiers. Des informations complémentaires étaient données en fonction des questions des vendeurs : superficie de la pelouse, présence d'enfants ou d'animaux, dallage de la descente... Dans un magasin de bricolage, deux vendeurs ont été successivement interrogés par notre enquêteur : ils n'y connaissaient manifestement rien et renvoyaient le client à la lecture des étiquettes. Dans les autres magasins, sur les 8 vendeurs interrogés, 7 ont posé des questions (superficie, dallage), seulement 2 se sont intéressés à la présence d'enfants ou d'animaux... et un n'a posé aucune question.

Résultat des conseils pour traiter la présence de sensibles dans la pelouse :

Premier constat affligeant : 5 vendeurs ont uniquement préconisé un désherbant chimique (à base de glyphosate ou de 2,4D), 2 vendeurs ont préconisé l'arrachage, 1 a proposé les deux solutions, 1 ne connaissait rien aux produits vendus. 3 vendeurs ont même conseillé de traiter toute la surface de la pelouse. Aucun n'a donné spontanément de précautions d'emploi, malgré la dangerosité des produits. Après demande, un seul a détaillé les précautions à prendre.

Rappelons que le glyphosate a été classé comme cancérigène probable et que le 2,4D est notamment neurotoxique. Pour quelques sensibles, le bon conseil est d'arracher à la main, de préférence lorsque la terre est humide pour enlever les racines.

Résultat des conseils pour traiter les mauvaises herbes dans la descente du garage :

Deuxième constat consternant : tous les vendeurs recommandent un désherbant. Du glyphosate pour 5 vendeurs, à base de 2,4D pour 1 vendeur, et 3 vendeurs laissent le choix du produit au client. Un vendeur indique tout de même qu'on peut aussi utiliser un désherbant bio. Un seul vendeur suggère en alternative du gros sel et de l'eau chaude. C'est aussi ce vendeur qui précise spontanément d'éloigner les enfants et les animaux domestiques. 5 vendeurs sur 8 ne donnent aucune précaution d'emploi.

Aucun n'a demandé comment était l'évacuation des eaux de pluie en bas de la descente de garage, alors qu'un désherbant chimique finit, à la première averse, dans l'environnement.

Le bon conseil aurait dû être d'utiliser de l'eau bouillante, solution simple et efficace, sans attendre d'être envahi. Un nettoyeur haute pression fait aussi l'affaire. Le gros sel est une solution à bannir car il tue aussi les micro-organismes du sol et le stérilise.

Résultat des conseils pour traiter les cochenilles dans les rosiers :

Ce n'est pas mieux : 6 vendeurs sur 8 conseillent un insecticide chimique. Un vendeur propose un insecticide bio tout en indiquant que les rosiers ne sont pas adaptés à la Nouvelle-Calédonie. Aucun vendeur ne donne spontanément de précautions d'emploi. Enfin un seul vendeur conseille de pulvériser de l'eau savonneuse, ce qui est la solution d'attaque efficace que nous attendions.

L'accès aux produits :

Dans les 8 magasins visités, 6 mettent les pesticides en libre accès, comme dans les commerces d'alimentation. Nos enquêteurs ont jugé que 4 des 8 magasins leur semblaient plutôt orientés vers les pesticides, 3 vers les traitements bio ou les solutions alternatives. Cette orientation ne se retrouve pas dans les conseils donnés...

Le Roundup ou le glyphosate sont présents dans les 8 magasins visités, y compris d'ailleurs comme dans la plupart des grandes, moyennes et petites surfaces. En Nouvelle-Calédonie, le glyphosate est couramment vendu en bouteille de 1 litre, concentré de 360 à 480 g/l pour des usages agricoles. C'est bien au-dessus de sa concentration « jardin » dans le Roundup (4,4 g/l). Et le produit, de couleur rose bonbon, est parfois dans les rayons au niveau des enfants, quand il ne côtoie pas les produits alimentaires.

Notre association, avec Ensemble Pour la Planète, se bat depuis de nombreuses années pour que les pesticides chimiques à usage agricole soient mieux règlementés en Nouvelle-Calédonie, pour qu'ils disparaissent de nos fruits et légumes et de notre environnement. L'emploi des produits phytosanitaires par les particuliers est aussi une préoccupation, et force est de constater que jardiner écologique en suivant les conseils des vendeurs est difficile. Un projet de règlementation des pesticides à usage agricole et à usage jardin a été récemment examiné au conseil économique, social et environnemental et au comité consultatif de l'environnement. Les modalités précises de cette future règlementation sur les pesticides ne sont pas encore connues, les représentants de notre association ayant proposé de nombreuses modifications, notamment accélérer le retrait des pesticides chimiques de la vente aux particuliers.

En attendant, **le glyphosate en version « agricole » doit être retiré sans délai de la vente aux particuliers**. Les magasins qui proposent des produits phytosanitaires aux particuliers doivent dès à présent former sérieusement leurs vendeurs.

Résultats par magasin

		Conseils sur les sensibles	Conseils sur les mauvaises herbes	Conseils sur les cochenilles	Conseils des vendeurs	Présence de produits écologiques
Les Briconautes	Nouméa	■	■	■	■	■
Mr Bricolage (1 ^{ère} visite)	Dumbéa	■	*	**	**	■
Mr Bricolage (2 ^{ème} visite)	Dumbéa	***	■	■	*	■
Projardin	Nouméa	■	■	■	*	■
Coopérative Agricole	Nouméa	■	■	*	**	**
Coopérative de Païta	Païta	***	■	■	■■	■
Jardiland	Nouméa	*	■	■	**	*
Bricorama	Nouméa	■	■	■	*	*
Mr Bricolage	Nouméa	■■	■	■■	■■■	■

■■■ très mauvais à *** très bon

Quant au consommateur, il doit se montrer soucieux de sa santé et de celle de ses proches, ainsi que de son impact sur l'environnement. Il insistera auprès des vendeurs pour avoir une solution alternative aux pesticides chimiques. A défaut, il changera de magasin et réservera son achat à un magasin soucieux de la santé de ses clients et engagé dans une démarche respectueuse de l'environnement.